Avant-propos
Björn Ulvaeus,
Président de la CISAC

DEUX CHOSES DONT LES CRÉATEURS ONT BESOIN DANS L'UNIVERS DU STREAMING : UN MEILLEUR PARTAGE DE LA VALEUR ET DES MÉTADONNÉES FIABLES

Au-delà des chiffres, ce Rapport sur les collectes mondiales de la CISAC raconte une histoire qui me tient à cœur. Celle de l'aventure humaine des compositeurs de chansons, peintres, réalisateurs, écrivains, paroliers et tant d'autres créateurs, dont les œuvres habitent la culture qui nous entoure. Ces créateurs sont à la source de l'« économie du droit d'auteur », et sont les forces vives de nos industries de la création, tous répertoires confondus.

Gagner sa vie en tant que créateur à notre époque n'est pourtant pas chose facile. Bien sûr, les droits d'auteur générés par les exploitations en ligne collectés par les sociétés membres de la CISAC affichent une croissance impressionnante. Pourtant, si l'univers du streaming — où des dizaines de milliers de nouveaux titres sont proposés chaque jour sur les services en ligne — offre de merveilleuses opportunités, il n'en laisse pas moins un goût d'inachevé car il n'a toujours pas résolu la question de sa capacité à faire vivre les créateurs de façon juste et équitable.

La vie était plus simple et plus prévisible pour moi quand nous nous sommes lancés avec ABBA dans les années 1970. Je n'ai pourtant pas, même un instant, la nostalgie du passé — je suis simplement impatient de voir se dessiner un meilleur avenir pour les créateurs, et qu'il y ait enfin des gestes significatifs de la part de ceux qui ont le pouvoir de changer les choses.

En tant que Président de la CISAC, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour apporter des changements positifs. Et je suis ravi de constater que les choses ont progressé au cours de l'année écoulée. D'une part, la pression monte pour qu'il y ait une meilleure reconnaissance de la juste valeur du travail des créateurs et davantage de transparence sur leur rémunération. Les sociétés membres de la CISAC se font les avocats depuis longtemps de ces deux revendications. Le récent rapport de la GEMA sur le secteur du streaming musical en Allemagne est de ce point de vue une pièce importante à verser au débat sur la juste rémunération.

D'autre part, je suis persuadé que les choses vont bouger dans le bon sens pour ce qui est du grand bond en avant dont nous avons besoin dans le domaine des métadonnées. Pour moi, c'est une priorité absolue car sans métadonnées fiables, nous ne pouvons pas avoir un secteur de la création en bonne santé, dans lequel les créateurs sont payés équitablement.

Pour l'instant, une trop grande partie des données nécessaires pour identifier et rémunérer les créateurs sont incomplètes ou manquantes quand les œuvres sont ingérées par les services de streaming. Le résultat est sans appel : beaucoup d'argent – des centaines de millions de dollars selon mes estimations – reste sans attribution au lieu de revenir aux créateurs.

Pour le répertoire musical, la CISAC a fait un travail fantastique en modernisant l'ISWC, l'identifiant des œuvres musicales, et en le mettant à la disposition des sociétés. Mais, malgré cela, l'adoption plus généralisée de cet identifiant dont la qualité s'est améliorée, reste encore lente. Il est essentiel que les différents acteurs du secteur — sociétés d'auteurs, éditeurs, maisons de disques, services de streaming, entreprises de la tech, managers d'artistes et, évidemment, les créateurs eux-mêmes — coopèrent au plus vite pour résoudre ce problème.

L'année dernière, j'ai participé au lancement d'une initiative brillante lancée par The Ivors Academy au Royaume-Uni. « Credits due » est une campagne qui invite les entreprises et organisations du secteur à s'engager à garantir que la capture de métadonnées sera complète et précise avec les enregistrements dès leur création. Cette initiative a reçu le soutien de 70 organisations, dont la CISAC.

> *L'univers du streaming laisse un goût d'inachevé car il n'a toujours pas résolu la question de sa capacité à faire vivre les créateurs de façon juste et équitable.*

Fort de son enquête sur l'économie du streaming, le gouvernement britannique a désormais pris la mesure de ce problème et explore diverses solutions. C'est une évolution positive qui, avec d'autres, me laisse penser que les choses bougent sérieusement, dans le bon sens.

Il nous reste beaucoup de travail et il faudra encore beaucoup de volonté pour résoudre ces problèmes de valeur et de qualité des métadonnées. Mais je n'ai aucun doute que la CISAC, de par sa position unique et son rayonnement mondial, jouera un rôle crucial pour atteindre cet objectif. ■

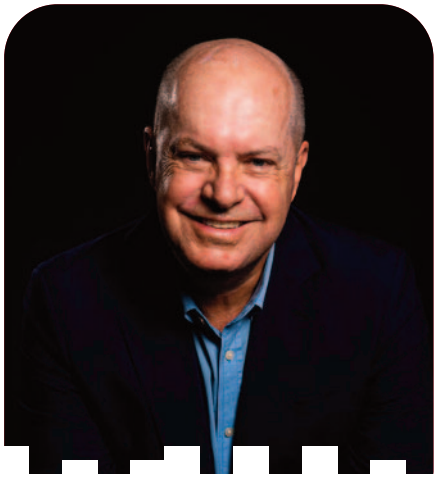

Avant-propos
Marcelo Castello Branco,
Président du conseil d'administration
de la CISAC

NOS ACTIVITÉS REPRENNENT MAIS DES DÉFIS RESTENT À RELEVER

Partout dans le monde, nos activités reprennent. Nos sociétés membres ont conduit ce retour à la croissance en faisant preuve de leur plus grande qualité : leur capacité à s'adapter et à changer pour suivre le rythme accéléré de la transition numérique.

La crise de la COVID de 2020 et 2021 a été l'occasion de tester notre capacité à servir les créateurs et garantir leur rémunération, améliorer nos services et gérer le réseau de plus en plus complexe de nos partenaires économiques. Et sur tous ces fronts, nous nous sommes montrés à la hauteur. Mais d'autres défis nous attendent, plus grands encore peut-être.

Cette nouvelle édition du *Rapport sur les collectes mondiales* de la CISAC montre que nous sommes sur le chemin de la reprise mais que notre monde n'est plus le même qu'avant. 2022 nous donne des raisons de nous réjouir, car les collectes sont de retour, en particulier pour le secteur du live et des exécutions publiques. Mais les chiffres que nous présentons ne peuvent raconter toute l'histoire. Nous ne devons pas voir cette année comme celle du retour à la normale mais comme une transition vers la prochaine étape, avec ses opportunités et ses difficultés.

À court terme, nous sommes confrontés à la perspective d'un ralentissement économique et aux risques qui accompagnent la combinaison inhabituelle inflation plus récession.

On observe aussi les signes d'une certaine vulnérabilité dans l'univers du streaming par abonnement, surtout dans le secteur audiovisuel, alors que l'économie est sous pression. Dans le secteur de la musique, le prix des abonnements, qui n'a quasiment pas changé depuis les premiers jours de ce modèle économique, est déjà sous-évalué et doit être augmenté. Une juste valeur et des conditions équitables sont essentielles pour ne pas mettre en péril la rémunération des ayants droit.

Malgré ces incertitudes, le streaming et le système d'abonnement sont devenus des marchés énormes pour les créateurs, avec une importante marge de croissance à long terme. On voit apparaître des modèles prometteurs de partage des revenus et, plus généralement, les plateformes de streaming sont en pleine expansion pour tous les répertoires représentés par la CISAC.

Par ailleurs, la gestion des données est l'un des aspects critiques auxquels nous devons accorder plus d'attention. Gérer les milliards de transactions du marché du streaming exige un investissement sans précédent de la part des sociétés. Pour servir les créateurs conformément à notre mission, nous devons avoir des identifiants robustes, multi-plateformes, pour l'ensemble de l'industrie, et un système commun pour les gérer. La CISAC est profondément engagée dans cette démarche, avec tous les avantages de ses outils et de son réseau mondial.

> *Le prix des abonnements, qui n'a quasiment pas changé depuis les premiers jours de ce modèle économique, est déjà sous-évalué et doit être augmenté.*

Il ne s'agit pas juste de mieux informer et d'améliorer la reconnaissance des créateurs dans le « online » : il s'agit de traiter les créateurs équitablement dans l'environnement du streaming.

Les sociétés ont aujourd'hui l'opportunité exaltante de continuer à s'adapter et d'augmenter les revenus destinés aux créateurs dans l'univers numérique. Nous devons saisir cette opportunité en continuant de démontrer notre importance pour les créateurs et l'extraordinaire secteur de la création que nous avons le privilège de représenter. ■

Avant-propos
Gadi Oron,
Directeur Général de la CISAC

NOUS DEVONS APPORTER PLUS DE VALEUR AUX ŒUVRES DES CRÉATEURS SUR LE MARCHÉ NUMÉRIQUE

C'est un grand plaisir pour moi de vous présenter notre nouveau *Rapport sur les collectes mondiales*. Une fois de plus, notre rapport offre un panorama unique des droits collectés pour les créateurs de tous les répertoires grâce aux données exclusives des 228 sociétés membres de la CISAC à travers le monde.

La bonne nouvelle, c'est que les collectes des sociétés CISAC ont retrouvé le chemin de la croissance. Les droits collectés en 2021 ont augmenté de 5,8 % pour atteindre 9,6 milliards d'euros ; permettant à notre secteur de renouer avec la tendance pré-COVID à augmenter d'année en année.

Après le recul de 10 % enregistré en 2020, ce retour à la croissance est une belle performance pour les sociétés. C'est le résultat d'une adaptation rapide à la nouvelle réalité, avec de nombreuses sociétés soucieuses de se focaliser davantage sur le numérique et d'améliorer leurs activités d'octroi de licences.

Mais il nous reste encore la moitié du chemin à parcourir. Malgré la progression de 2021, les collectes se maintiennent à plus de 5 % sous leur niveau d'avant la pandémie. Les revenus du secteur live et exécution publique ont chuté drastiquement en 2020 et 2021 et commencent à peine à sortir d'un effondrement quasi total. Les revenus du numérique ont beau être en plein essor, leur part dans le total des collectes reste trop faible pour compenser les pertes du secteur des concerts live et des exécution publique.

Une chose ressort clairement de l'analyse de ce rapport : l'importance grandissante du numérique dans tous les répertoires. Les créateurs ont vu les collectes liées au numérique afficher une forte croissance de 28 % en 2021. Mais le potentiel de croissance est sans aucun doute beaucoup plus important. Le secteur numérique ne représente toujours que 33 % des collectes soit, par comparaison, moins de la moitié de la part que le numérique rapporte à l'industrie phonographique. Le message est clair : nous devons apporter plus de valeur aux œuvres des créateurs sur le marché numérique et nous avons besoin d'un écosystème plus équitable.

Augmenter les collectes liées aux exploitations en ligne est aujourd'hui la première priorité de la CISAC. Tout d'abord, nous nous efforçons d'améliorer constamment la gestion des données qui aident à augmenter les collectes. C'est pourquoi nous poursuivons nos efforts pour améliorer et proposer de nouveaux services autour de l'identifiant des œuvres musicales, l'ISWC, clé de voûte de l'infrastructure du marché du streaming. La prochaine étape sera d'assurer l'utilisation plus précise et plus fluide de l'ISWC tout au long de la chaîne de valeur, avec le concours des éditeurs et des services numériques.

La défense des intérêts et l'éducation jouent aussi un rôle essentiel : la CISAC travaille avec ses membres pour créer un environnement équitable dans la musique, l'audiovisuel, les arts visuels et les autres répertoires. Par leurs actions de lobbying, la négociation et, si nécessaire, les actions en justice, nos sociétés contribuent à améliorer les droits, corriger les lois et garantir de meilleures conditions de licence. Les études de cas de huit pays – Japon, Bulgarie, Inde, Afrique du Sud, Chili, France, Danemark et Canada –, présentées dans ce rapport illustrent bien ces efforts.

> *Les créateurs ont vu les collectes liées au numérique afficher une forte croissance de 28 % en 2021. Mais le potentiel de croissance est sans aucun doute beaucoup plus important.*

En ce qui concerne l'avenir, nous pouvons espérer une poursuite de la croissance en 2022, notamment grâce à la reprise des concerts live, des spectacles et des expositions. Mais l'incertitude persiste également avec la crise actuelle du coût de la vie. Quel que soit l'impact qu'elle aura sur les collectes, je suis confiant que le réseau mondial de sociétés de la CISAC restera à la pointe de la lutte pour que les œuvres des créateurs soient reconnues à leur juste valeur. ■